

L'île aux Bambins



Bonjour,

Les beaux jours s'installent et la fin de l'année scolaire se rapproche.....Pour terminer ce cycle, je vous propose de venir préparer les activités sur les thèmes de la fête des mères et des pères, mais aussi à participer à la conférence sur « les douces violences » présentée par Malvina SZWAJA.

Bonne lecture,

Aurore LEU, Animatrice du RAM CCVA

BON 1er MAI

Par un beau matin du mois de mai
On vit danser Monsieur muguet
Au bras d'une pervenche bleue
Il dansait avec les fleurs des champs
Ils s'embrassaient à cœur content
Comme le font les gens heureux



Yvette Giraud - Paroles : Henri Contet.

La Saint-Bonheur

Relais Assistantes Maternelles de la CCVA

8 bis rue des Aloses- **25640 ROULANS**- Tél :06.87.79.14.14 ou Rfam.ccva@francas-doubs.fr

Pour suivre les actualités du RAM: www.ramfrancascva.jimdo.com



Fermeture du Relais

En Mai: du 4 au 9, 15,

En Juin: 8,19,22,30 (matin)

En raison de réunions ou de formations programmées à la dernière minute, d'autres fermetures du Relais peuvent être envisagées. Veuillez m'en excuser par avance.

Lundi	9h-11h Permanence téléphonique (03.81.55.20.09)	Fermé
Mardi	Roulans (Espace culturel)	
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
Jeudi	Bouclans Mairie ligne directe 03.81.55.20.09	
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
Vendredi	13h30-16h30	
	1er et 3ème à Bouclans	2ème et 4ème à Roulans
Samedi	9h-12h sur RDV uniquement	

Conseils pour un 1er entretien téléphonique avec les parents

L'entretien téléphonique est un échange d'ordre professionnel qui s'organise. Pour répondre dans de bonnes conditions, lors de ce 1^{er} contact avec la famille, l'assistante maternelle doit choisir le bon moment pour être à l'écoute tout en privilégiant sa disponibilité envers les enfants qu'elle accueille.

Il est donc important de prendre en compte quelques questions d'organisation:

Téléphone portable ou du domicile ?

Concernant le téléphone du domicile, il faut savoir qui est susceptible de répondre à l'appel. Cela demande à chaque membre de la famille de savoir quelle attitude adopter et quelles réponses apporter : Faut-il prendre un message ? Demander de rappeler ?

Il peut être opportun d'avoir toujours à portée de main, près du téléphone, un

L'annonce d'accueil

Elle peut donner envie ou pas à la famille de rappeler ultérieurement. Attention aux an-

Une disponibilité pour être à l'écoute

Différer la réponse aux appels, ne pas se précipiter, permet de choisir le moment où on est le plus disponible pour être réellement à l'écoute. Il faut donc éviter les bruits environnants, les sollicitations de sa propre famille. Ce qui n'est pas facile lorsqu'il s'agit du téléphone du do-

Une réponse différée

Exemple d'une annonce d'accueil spécifique durant la journée « *Bonjour, vous êtes sur le répondeur de Mme X, assistante maternelle. Mon activité professionnelle ne me permet pas de vous répondre pour le moment, laissez moi un message avec vos coordonnées et je vous rappellerai dès*

Les échanges

L'entretien téléphonique s'appuie uniquement sur une communication verbale, sans face-à-face qui véhicule une communication non verbale par des gestes, des mimiques... Les échanges sont tous portés par la voix et centrés sur le canal auditif. La voix transmet nos attitudes intérieures, nos émotions, mais le ton, les silences peuvent aussi être interprétés par l'auditeur.

. A l'issue d'un 1^{er} entretien téléphonique, les 2 parties décident si une 1^{ère} rencontre peut être envisagée. Le contenu de la conversation doit donc comporter certains éléments clés.

Les informations à connaître pour l'assistante maternelle.

Il faut prévoir un certain nombre de questions à poser au parent, en fonction de sa disponibilité et de ses attentes. Le parent qui entreprend pour la 1^{ère} fois ce type de démarche, n'est pas toujours clair dans son discours. N'hésitez pas à lui demander des compléments d'informations, à reformuler ce qu'il vient de dire, ce que vous avez com-

Date prévue pour l'accueil

- Des incertitudes peuvent exister sur votre disponibilité pour la date proposée, et le parent peut moduler la date prévue de l'accueil.
- Il faut convenir d'un rendez-vous pour un appel ultérieur, une fois que les dates seront connues de part et d'autre.

Âge de l'enfant ou date de naissance prévue

- L'âge de l'enfant au moment de l'accueil est un élément déterminant, car il doit être compatible avec les exigences de votre agrément.
- Il vous permet de vous projeter dans une organisation future.

Cadre de l'accueil (nombre de jours et horaires)

- C'est un élément essentiel à connaître.
- Le parent peut évoquer une amplitude sur les horaires et sur les jours.
- Vous pouvez préciser vos disponibilités et votre souplesse d'adaptation.

Les informations à connaître pour l'assistante maternelle.

Il faut prévoir un certain nombre de questions à poser au parent, en fonction de sa disponibilité et de ses attentes. Le parent qui entreprend pour la 1^{ère} fois ce type de démarche, n'est pas toujours clair dans son discours. N'hésitez pas à lui demander des compléments d'informations, à reformuler ce qu'il vient de dire, ce que vous avez com-

Nombre et âges des enfants accueillis par l'assistante maternelle

- Le parent est sensible au fait que son enfant sera en contact avec d'autres enfants d'un âge similaire au sien ou pas.
- L'assistante maternelle peut rassurer le parent sur ce point.

Les tarifs pratiqués par l'assistante maternelle

- La question des tarifs est légitime, mais ne doit pas arriver en premier lieu et avoir une importance prépondérante.
- L'assistante maternelle peut différer sa réponse à un rendez-vous ultérieur, prochaine étape vers un accord contractuel éventuel.
- L'assistante maternelle doit néanmoins avoir réfléchi à la cohérence du tarif horaire qu'elle propose, suivant différents critères, et à la valeur qu'elle donne à son travail.
- L'assistante maternelle pourra répondre ainsi en toute simplicité à cette question.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

LES JOURS FERIES

Le mois de mai étant chargé en jours fériés, voici un rappel de la convention collective: Article 11 - Jours fériés

1er Mai

Seul le 1er mai est un jour férié chômé et payé, s'il tombe un jour habituel d'accueil de l'enfant.

Le chômage du 1er mai ne peut être la cause d'une réduction de la rémunération.

Le travail effectué le 1er mai ouvre droit à une rémunération majorée de 100%.

Jours fériés ordinaires

Les jours fériés ordinaires ne sont pas obligatoirement chômés et payés.

Décidé par l'employeur, le chômage des jours fériés ordinaires tombant un jour habituellement travaillé ne pourra être la cause d'une diminution de la rémunération si le salarié remplit les conditions

suivantes, avec le même employeur :

- avoir 3 mois d'ancienneté ;

Les jours fériés travaillés sont prévus au contrat.

Lorsque l'accueil est effectué un jour férié prévu au contrat, il est rémunéré sans majoration. L'accueil un jour férié non prévu au contrat peut être refusé par le salarié.

Impôt sur le revenu - Frais de garde d'enfant hors du domicile (crédit d'impôt)

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour les frais de garde de vos enfants ou petits enfants à charge âgés de moins de 6 ans, en cas de garde à l'extérieur du domicile.

Bénéficiaires: *Le crédit d'impôt est ouvert aux personnes suivantes :*

- **parents ayant des enfants à charge,**
- **grands-parents assumant la charge du ou des petits-enfants de leur propre enfant majeur rattaché à leur foyer fiscal.**

Conditions à remplir: *Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt si les conditions suivantes sont remplies:* - il doit être âgé de moins de 6 ans le 1er janvier de l'année d'imposition (c'est-à-dire, pour l'imposition des revenus de 2014 déclarés en 2015, être né en 2008 et après),

- et être à votre charge.

Conditions liées au mode de garde: *La garde de l'enfant doit être assurée d'une des manières suivantes :* - **par une assistante maternelle agréée,**
- **par un établissement d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèche, halte garderie, garderie scolaire, centre de loisir, etc.).**

À noter : il existe un autre système de réduction (ou crédit d'impôt) lorsque l'enfant est gardé au domicile.

Dépenses prises en compte: *Il s'agit des dépenses que vous supportez effectivement, déduction faite des aides reçues pour la garde des enfants, par exemple :*

- **aides à la garde d'enfant reçues des caisses d'allocations familiales (Caf),**
- **aides versées par l'employeur.**

Calcul du crédit d'impôt: *Il est égal à 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds qui est de 2300€ et 1150€ en cas de garde alternée par enfant)*

Vous devez déclarer les sommes ouvrant droit à crédit d'impôt sur votre déclaration de revenus. (source <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers>)

PROCHAINES DATES D'ANIMATION

==) Ces temps sont également ouverts aux parents de la CCVA sur inscription

Lieux De 9h à 11h	Mai	Juin
Roulans Au périscolaire la Récré	Mardi 19	Mardi 9
Bouclans Au périscolaire	Jeudi 21	Jeudi 11: au péri Jeudi 25 : mairie
Matériel	Vieux habits ou tablier	Tablier ou vieux habits,

Mon téléphone portable personnalisé

Matériel :

Carton souple ou papier épais.

Une photo

Peinture, gommettes, feuille de papier

Colle



Quand les 2 côtés on séchés, sur la 1^{ère} partie, découper au cutter 9 petits rectangles pour l'emplacement des touches et un plus grand pour l'emplacement de la photo.

Coller sur la partie du milieu une photo ainsi que les différentes touches du téléphone.

L'enfant peut par la suite décorer le téléphone avec des dessins ou des gommettes par exemple.

Ce téléphone peut être offert pour la fête des pères par exemple

Bon Amusement !!



Réalisation :

Découper un grand rectangle de papier cartonné et plier le en 3. Couper ensuite les angles pour lui donner la forme d'un téléphone. Laisser l'enfant peindre un côté de la feuille. Une fois sec, faites de même avec l'autre côté.



CONFERENCE/DEBAT

Entrée libre et gratuite

« Les douces violences »

Animée par Malvina SZWAJA, docteur en psychologie et formatrice en sciences humaines

Lundi 18 mai - 20h

A ROULANS

A l'Espace culturel

Que sont "les douces violences" dans mon quotidien d'enfant? En prendre conscience et les limiter m'aiderait à grandir plus sereinement

Au quotidien, j'entends des paroles et je vis des situations qui ne m'aident pas à grandir en toute sécurité, en apprenant à avoir confiance en moi...ce n'est pas volontaire de votre part...J'ai besoin que vous en preniez conscience pour vous réajuster.



POULIGNEY
20 MAI-14h-17h
3€ par enfant

Contact : Boris Berman, directeur Francas Pouligney 06.72.21.29.12